



Louis Bernard Buchman

Au secours, Buchman revient !

Membres ou anciens membres du Conseil de l'Ordre des avocats au Barreau de Paris, chacun riche de son expérience et de sa sensibilité personnelle, les candidats du collège ordinal Paris qui se présenteront au suffrage de leur Conseil de l'Ordre le 21 novembre prochain ont vocation à contribuer aux travaux et à l'action du Conseil National des Barreaux en apportant à la réflexion commune les idées de chacun et les spécificités du barreau parisien.

Comme tous les membres élus au Conseil National des Barreaux, ils participeront efficacement à la représentation et à la défense des intérêts de toute la profession.

Quels que soient les noms de ceux qui auront l'honneur et la charge de représenter le Barreau de Paris, les candidats à l'élection du collège ordinal Paris affirment, ensemble, leur volonté commune de défendre et servir leur profession et l'ensemble des avocats de France.

- Prestation de serment à Paris le 11 décembre 1974 et à New York le 27 janvier 1989
- Associé du cabinet Fieldfisher
- Ancien Membre du Conseil de l'Ordre (2013-2015)
Secrétaire des commissions de déontologie de la publicité (2014-2015) et de conciliation des difficultés d'exercice en groupe (2015) ; secrétaire de la formation de jugement N°3 du Conseil de discipline (2014) ; délégué du Bâtonnier aux relations avec l'autorité de la concurrence (2014-2015)
- Ancien Membre du Conseil National des Barreaux
Vice-président de la Commission des Affaires Européennes et Internationales (2009-2011)
- Expert près la CAEI (2012-2017)
- Ancien administrateur (suppléant puis titulaire) de l'EFB (1998-2004)
- Président du comité Services Juridiques Internationaux du Conseil des Barreaux Européens (CCBE)